INSCRIPTION • CLIQUER

Décrypter les Lump Sum

Distanciel

Le financement en Lump Sum (somme forfaitaire) prend une place croissante dans les projets européens et est appelé à devenir le modèle de référence du futur programme-cadre.
Il a pour vocation de simplifier la mise en œuvre d'un projet sur ses aspects financiers afin de se concentrer sur son suivi technique. De la phase de montage jusqu'à la phase de contrôle, les implications techniques, juridiques et financières sont multiples.

Cette formation vous propose un tour d'horizon complet pour décrypter les spécificités de ce mode de financement désormais incontournable.

Objectifs pédagogiques
Saisir les spécificités du financement en Lump Sum à chaque étape d'un projet, du montage à sa mise en œuvre.
Savoir compléter l'annexe financière détaillée spécifique aux projets en Lump Sum.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Directions, directeurs financiers, comptables, contrôleurs de gestion, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs.

Modalités pédagogiques
Des apports théoriques, enrichis de quiz et de mises en pratique.
Des échanges interactifs. Questions & Réponses au fil de l'eau.
Un support de formation.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Modalités d'évaluation
Questionnaire de recueil des attentes et de positionnement en amont de la formation.
Evaluation des acquis en cours de formation grâce aux quiz, mises en pratique et retours du formateur.
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants et du degré d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

Présence
Certificat de réalisation établi à l'issue de la formation.

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h15	**Le financement en Lump Sum – Qu'est-ce que c'est ?** Définition et principes clés et différences avec le financement en coûts réels Déploiement du Lump Sum dans les programmes européens : Horizon Europe et autres dispositifs de financement de l'Union Européenne
10h30	**Les spécificités du dossier de proposition en Lump Sum** Deux options possibles : Lump Sum Type 1 et Type 2 Le découpage du plan de travail : les Work Packages L'annexe financière détaillée en Lump Sum : méthodologie de calcul par types de coûts Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC) **Mise en pratique : construction d'un budget intégrant les principales catégories de coûts**
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Evaluation de la proposition en Lump Sum** Prise en compte de l'annexe financière par les experts Utilisation du Dashboard pour les coûts de personnels
14h30	**La mise en œuvre du projet** Modalités de versement de la subvention et conditions d'achèvement des Work Packages Suivi des activités, rapports et gestion des Work Packages partiellement achevés Obligations documentaires, contrôles et audits Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC)
15h30	**La contractualisation** Convention de subvention Modifications budgétaires et ajustements des Work Packages Incidences sur les rapports au sein du consortium : l'accord de consortium (DESCA)
16h00	Clôture de la formation

Ouvert à tous | **4h30** | **Distanciel** | **525 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »